

Motion du 14 mars 2006 de MM. Mathias Buschbeck, Marc Dalphin, Alpha Dramé, Mmes Marguerite Contat Hickel et Frédérique Perler-Isaaz: «Grippe aviaire: des réponses proportionnées, s.v.p.».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 14 mars 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la grippe aviaire a atteint la Suisse;
- que le risque sanitaire est négligeable pour la population;
- que, malgré ce faible risque, le battage médiatique a contribué à inquiéter la population;
- que la Ville de Genève a décidé de vider les bassins de ses parcs et jardins;
- que cette mesure ne découle d'aucune obligation légale cantonale ou fédérale;
- que cette mesure est absurde et dommageable, pour les raisons suivantes:
 - elle n'aurait un sens que si le lac avait été vidé préalablement;
 - loin de rassurer la population, elle a plutôt contribué à l'inquiéter;
 - elle enlaidit nos parcs et promenades;
 - elle est responsable de la dégradation de nombreux écosystèmes, entraînant la mort de nombreuses espèces protégées;
 - chaque jour qui s'écoule a tendance à aggraver cette situation,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de remplir à nouveau, au plus vite, les bassins de la ville de Genève.